

Séance du conseil communal du 17 mai 2013

Présents:

Francine Colling-Kahn (CSV), bourgmestre, Mike Hagen (LSAP), Romain Reitz (CSV), échevins, Gilles Baum (DP), Jean Boden (CSV), John Breden (LSAP), Gilles Dimmer (CSV), Gilbert Kapp (DP), Christian Kmiotek (déi gréng), François Ries (DP), Raymond Schintgen (LSAP), Irène Schmitt (déi gréng), Roland Weis (DP), conseillers.

01. Informations au conseil communal.

02. Projet d'organisation scolaire 2013/2014 et demande en personnel enseignant et éducatif.

Le conseil communal décide à l'unanimité:

- d'approuver le nombre de classes et la répartition des postes pour les trois écoles de la commune tel qu'il est prévu dans le projet d'organisation scolaire 2013/2014 comme suit:

A. Ecole de Junglinster

Cycle 1:

- 2 classes/postes cycle 1 (précoce)
- 4 classes/postes cycle 1
- 1 poste de surnuméraire cycle 1

Cycles 2-4:

- 2 classes/postes cycle 2.1
- 3 classes/postes cycle 2.2
- 3 classes/postes cycle 3.1
- 2 classes/postes cycle 3.2
- 3 classes/postes cycle 4.1
- 3 classes/postes cycle 4.2
- 3 postes de surnuméraire
- 3 x ½ poste de surnuméraire

B. Ecole de Bourglinster

Cycle 1:

- 1 classe/poste cycle 1 (précoce)
- 2 classes/postes cycle 1

Cycles 2-4:

- 1 classe/poste cycle 2.1
- 1 classe/poste cycle 2.2
- 1 classe cycle 3.1
- 1 classe cycle 3.2 team-teaching/3 postes
- 1 classe/poste cycle 4.1
- 1 classe/poste cycle 4.2
- 1 poste de surnuméraire

C. Ecole de Gonderange

Cycle 1:

- 1 classe/poste cycle 1 (précoce)
- 2 classes/postes cycle 1
- ¾ poste de surnuméraire Ecoles de Gonderange et Bourglinster

Cycles 2-4:

- 1 classe/poste cycle 2.1
- 1 classe/poste cycle 2.2
- 1 classe/poste cycle 3.1
- 1 classe/poste cycle 3.2
- 1 classe/poste cycle 4.1
- 1 classe/poste cycle 4.2
- 2 postes de surnuméraire
- ½ poste de surnuméraire

- de demander auprès de l'inspecteur d'arrondissement la publication des vacances de postes concernant le personnel enseignant et éducatif comme suit:

- 1 poste cycle 1 2013/2014
 - 1 poste cycles 2-4 2013/2014
-

- 1 poste cycles 2-4 surnuméraire 2013/2014
- 1 poste cycle 1 surnuméraire 75% 2013/2014

03. Autorisation de différer d'une année l'admission d'un enfant au premier cycle de l'enseignement fondamental.

Le conseil communal décide à l'unanimité de différer d'une année l'admission d'un enfant au premier cycle de l'enseignement fondamental.

04. Prorogation des délais visés à l'article 108 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

Le conseil communal décide avec sept voix contre quatre et deux abstentions de proroger les délais (pour l'élaboration d'un nouveau plan d'aménagement général) visés à l'article 108 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain pour une durée de deux ans, soit jusqu'au 8 août 2015.

05. Avis sur les décisions prises par le conseil d'administration de l'Office Social du Centrest.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'aviser favorablement 7 décisions prises par le conseil d'administration de l'office social du Centrest dans ses séances du 21 mars et 25 avril 2013.

06. Etat des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2012.

L'état des recettes restant à recouvrer, présenté par le receveur François Walter, clôture avec la somme de 375.044,51.-€. Le conseil communal décide à l'unanimité d'accorder la décharge d'un montant de 2.000,18.-€.

07. Création d'un poste de salarié(e) à mi-temps dans le domaine socio-éducatif.

Le conseil communal décide à l'unanimité de créer un poste de salarié(e) à durée indéterminée et à mi-temps, de formation Bac+3, dans le domaine socio-éducatif à partir du 1^{er} octobre 2013.

08. Nomination d'un deuxième délégué au sein du conseil d'administration du CIGR Syrdall asbl.

Le conseil communal désigne à l'unanimité Francine Colling-Kahn représentante de la commune de Junglinster au conseil d'administration du Centre d'Initiative et de Gestion Régional Syrdall asbl.

09. Vote d'un crédit supplémentaire au budget ordinaire de l'exercice en cours.

Le conseil communal décide avec douze voix et une abstention d'inscrire au service ordinaire du budget de l'année en cours un crédit supplémentaire de 6.000.-€ à l'article 3/910/615212/99001 « Frais de séjour des colonies scolaires » et de fixer dorénavant à l'occasion du vote annuel du budget un montant par tête d'élève alloué pour l'organisation des séjours à l'étranger et d'inviter les comités d'école de présenter un bilan financier des fêtes scolaires avec indication de la destination et de l'utilisation des bénéfices y réalisés.

10. Jonglënster Mëtt: stratégie et processus (déi gréng).

Le collège échevinal donne des explications sur le projet « Jonglënster Mëtt » et fixe en accord avec les conseillers communaux une séance de travail au 21 juin pour en discuter encore plus en détail et ceci en présence de l'architecte en charge du projet.

11. Politique communale en faveur du logement et de la création de logements sociaux (déi gréng).

La bourgmestre explique qu'on a l'intention de contacter sous peu les propriétaires de logements non-occupés pour voir combien d'entre eux seraient d'accord à louer à la commune.

Les communes qui mettent ainsi du logement à la disposition, seront subventionnées par le Ministère du logement avec 100.-€ par famille et par mois.

12. Divers et questions au collège échevinal.

13. Surveillance des enfants des cycles 2-4 avant et après l'école ainsi que pendant les récréations (DP).

L'échevin Mike Hagen explique que la commission scolaire a décidé d'examiner les prochains incidents en détail pour voir s'il existe des problèmes dans les cours de récréation et le cas échéant d'en tirer les conséquences.

La propose de la fraction « DP » est d'assurer dorénavant la surveillance pendant les récréations par 6 enseignants.